



**Programme
de formation**
1^{er} semestre 2019





LA DÉCLARATION 2035

18 Mars
20 Mars
25 Mars

GAP
MANOSQUE
SISTERON

De 20h30 à 22h30

Ces soirées seront l'occasion d'examiner les modifications apportées à l'imprimé 2035, les points auxquels vous êtes confrontés, CSG, Madelin, frais automobiles, etc...

Mais aussi et surtout d'obtenir des réponses aux questions que vous vous posez.

→ chèque de garantie de présence 35 €



LOI PACTE & EPARGNE **GRATUIT**

18 Mars 2019

De 18h à 20h **SISTERON**

Un spécialiste des régimes sociaux

→ Quelles opportunités sont à saisir sans tarder pour 2019 issue du Prélèvement à la source, la Loi Pacte et Réforme des retraites,

- Rappel du PAS et CIMR au titre de 2018 et 2019
- Profil de la réforme des retraites et impacts
- Que faire avant la loi Pacte qui se vote au premier semestre



VOUS ETES NÉ (E) APRES 1971, QUELLES OPPORTUNITES VOUS SONT OFFERTES POUR VOTRE RETRAITE ? **GRATUIT**

8 Avril 2019

De 18h à 20h **SISTERON**

Un spécialiste des régimes sociaux

Les différentes réformes de retraites depuis 1993 ont apporté de nombreuses modifications avec notamment sur l'âge de départ et le nombre de trimestre nécessaire.

Vous êtes directement impactés et vous avez aussi la possibilité d'agir sans tarder pour la préparer et profiter des opportunités pour la bonifier. Regardons en détails comment agir sur le nombre de trimestre et comment construire une retraite diversifiée.



QUEL STATUT CHOISIR POUR VOTRE CONJOINT AFIN D'EPARGNER PLUS ? **GRATUIT**

15 Avril 2019

De 18h à 20h **SISTERON**

Un spécialiste des régimes sociaux

- Optimiser le statut du conjoint pour sa couverture sociale (retraite, prévoyance,..)
- La protection sociale complémentaire est-elle un bon choix pour le conjoint collaborateur.
- Les pensions de réversion, dont on attend beaucoup parler, ont-elles un avenir ?
- Les majorations familiales : qui est concerné ? quelles sont les bases ? quels sont les impacts ?
- Votre carrière est incomplète : comment y remédier ?



PERP OU MADELIN, QUELLE STRATEGIE GANANTE EN 2019 ? **GRATUIT**

29 avril 2019

De 18h à 20h **SISTERON**

Un spécialiste des régimes sociaux

Après le prélèvement à la source, une réforme des retraites se dessinent vers un régime uniforme. Mais entre les deux, la loi pacte va harmoniser les dispositifs de l'épargne retraite.

Contraintes, opportunités faisons le point pour étudier les pistes à privilégier en fonction de vos objectifs avant qu'il ne soit trop tard !!



LE CUMUL EMPLOI/RETRAITE **GRATUIT**

13 Mai 2019

De 18h à 20h **SISTERON**

Un spécialiste des régimes sociaux

Les principales évolutions du cumul emploi - retraite prévu au 1er janvier 2015.

→ Le système actuel

Vous ne pouvez pas cumuler retraite et revenus d'activité au-delà d'un certain plafond.

Et demain ?



PREPARONS MA RETRAITE **GRATUIT**

20 mai 2019

De 18h à 20h **SISTERON**

Un spécialiste des régimes sociaux

- A quel âge vais-je partir à la retraite ? - C'est à vous de décider !
- Quelles sont les conséquences ?
- Comment est calculé le montant de ma retraite ?
- Quelles sont les démarches avant de partir ?
- J'ai cotisé auprès de plusieurs régimes de retraite durant ma carrière. Comment cela se passe-t-il ?



LE RACHAT DE TRIMESTRE DE RETRAITE **GRATUIT**

27 mai 2019

De 18h à 20h **SISTERON**

Un spécialiste des régimes sociaux

- Pour prendre votre retraite à taux plein, vous devrez avoir cotisé un certain nombre de trimestres.
1. Le rachat de trimestres peut dans certains cas donner accès à la retraite de base à taux plein plus tôt, et percevoir sa retraite complémentaire en totalité.
 2. Le coût des trimestres rachetés varie suivant plusieurs paramètres : l'âge auquel vous les achetez, l'option choisie,...
 3. Il peut être également intéressant de compléter les trimestres d'années où le revenu était trop faible pour valider 4 trimestres, de racheter des périodes d'études, ou encore racheter les 2 premières années d'installation dispensées de cotisations avant le 01/01/ 2004
 4. etc....

QUI ?, QUOI ?, COMBIEN ?, SUR QUELLE ASSIETTE ?, QUEL EST LE COUT ?, QUELLES DEDUCTIONS FISCALES ?, QUELLE REDUCTION D'ASSIETTE SOCIALE ?, QUELS SONT LES DELAIS A RESPECTER ?

...

Tous ces points seront abordés par un spécialiste des régimes sociaux et vous pourrez ainsi définir la stratégie à adopter en cette matière.



**VOUS ETES MEDECIN HOSPITALIER ET EXERCEZ AUSSI EN LIBERAL,
VENEZ FAIRE LE POINT AU SUJET DE VOTRE PREVOYANCE ET DE VOS
RETRAITES **GRATUIT****

17 Juin

De 18h à 20h **SISTERON**

Un spécialiste des régimes sociaux

→ Vous êtes bénéficiaire de 2 statuts différents de protection sociale tant au niveau de la prévoyance que pour votre retraite.

■ Comment cohabitent ils ?

■ Toutes vos cotisations vous procurent elles des droits ?

Quels points de vigilance pour vos garanties d'arrêt de travail et comment se créer des opportunités pour votre retraite.



Bulletin d'inscription

1^{er} semestre 2019

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél. : Fax :

Email :

Cochez la ou les cases pour les formations auxquelles vous souhaitez participer.

INTITULÉ DE LA FORMATION		LIEU	MONTANT TTC
LA DÉCLARATION 2035	18 mars 20 mars 25 mars	GAP MANOSQUE SISTERON	35 €*
LOI PACTE & EPARGNE	18 mars 2019	SISTERON	GRATUIT
D'VOUS ETES NÉ (E) APRES 1971, QUELLES OPPORTUNITES VOUS SONT OFFERTES POUR VOTRE RETRAITE ?	8 avril 2019	SISTERON	GRATUIT
QUEL STATUT CHOISIR POUR VOTRE CONJOINT AFIN D'EPARGNER PLUS ?	15 avril 2019	SISTERON	GRATUIT
PERP OU MADELIN, QUELLE STRATEGIE GANANTE EN 2019 ?	29 avril 2019	SISTERON	GRATUIT
LE CUMUL EMPLOIS/RETRAITE	13 mai 2019	SISTERON	GRATUIT
PREPARONS MA RETRAITE	20 mai 2019	SISTERON	GRATUIT
LE RACHAT DES TRIMESTRE DE RETRAITE	27 mai 2019	SISTERON	GRATUIT
VOUS ETES MEDECIN HOSPITALIER ET EXERCEZ AUSSI EN LIBERAL, VENEZ FAIRE LE POINT AU SUJET DE VOTRE PREVOYANCE ET DE VOS RETRAITES	17 juin	SISTERON	GRATUIT

* chèque de garantie de présence 35 €

Bulletin d'inscription à nous retourner par courrier à l'adresse suivante :
AAGPL DES ALPES - BP 78 - 04202 SISTERON CEDEX 2

Association Agréée de Gestion des Professions Libérales des Alpes

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
 Association agréée par Monsieur le Directeur régional des impôts le 30/03/81
 N°303 - agrément renouvelé. - N° Identification 201040
 Siège : BP 78 - 04 202 SISTERON CEDEX 2
 Tél. : 04 92 61 19 13 - Fax : 04 92 61 31 31
 www.aagpldesalpes.fr - formations@aagpldesalpes.fr
 N° Siret 322 958 927 00038 - FR-TVA 5332295892700038



Retrouvez en temps réel toute l'actualité fiscale, juridique, sociale et économique sur
www.aagpla.expert-infos.com